

RECENSEMENT DES EMPLOIS SUSCEPTIBLES DE RELEVER DE L'ARTICLE 4-1 DE LA LOI N° 84-16 DU 11 JANVIER 1984

V3 -24-11-17 EQUIVALENCE RIMC	REFERENCE FICHE DOSSIER	METIERS	Cat hierarchique
FILIÈRE CONCEPTION DES SYSTÈMES ET RÉSEAUX D'INFORMATION	1.1	Administrateur en systèmes et réseaux d'information	A
	1.2	Directeur des systèmes et réseaux d'information	A
	1.3	Chef de projet maîtrise d'œuvre en systèmes et réseaux d'information	A
	1.4	Responsable des systèmes et réseaux d'information	A
	1.5	Responsable sécurité des systèmes et réseaux d'information	A
	1.6	Responsable de domaine métiers	A
	1.7	Concepteur développeur d'applications	A
	1.8	Pilote de la production	A
	1.9	Webmestre	A et B
	1.10	Ingénieur qualité méthode	A
FILIÈRE EXPLOITATION DES SYSTÈMES ET RÉSEAUX D'INFORMATION	1.11	Expert en systèmes et réseaux d'information et de communication	A
	1.12	Intégrateur d'application	A
	1.13	Administrateur de données et référentiels métiers	A et B
	1.14	Technicien des équipements locaux	B
	1.15	Technicien d'exploitation	B
RESSOURCES HUMAINES SANTÉ ET COHÉSION SOCIALE	2.1	Psychologue du travail	A
	2.2	Médecin de prévention	A
	2.3	Kinésithérapeute	A
MÉTIERS DE L'ÉDITION ET DE LA LIBRAIRIE	3.1	Responsable d'une politique éditoriale	A
	3.2	Chargé de publication	A et B
	3.3	Secrétaire d'édition	B
ADMINISTRATION	4.1	Économiste statisticien	A
	4.2	Responsable Qualité	A
BÂTIMENTS INFRASTRUCTURES	5.1	Responsable de gestion de patrimoine immobilier	A
	5.2	Responsable ou chargé de maintenance et d'exploitation	A
	5.3	Conducteur d'operations	A
	5.4	Technicien de travaux spécialisés	B
COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS	6.1	Chargé de production manifestations (exposition, spectacle, projets de médiation événementielle)	A et B
	6.2	Directeur de communication	A
	6.3	Chef de projet multimédia	A
	6.4	Responsable de communication	A
	6.5	Responsable des campagnes de communication médias	A
	6.6	Responsable d'une politique de promotion du mécénat et des partenariats	A
	6.7	Chargé d'une politique de promotion du mécénat et des partenariats	A
	6.8	Chargé de la presse	A
	6.9	Chargé de l'audiovisuel	A
	6.10	Maquettiste PAO	A et B
METIERS DU SPECTACLE	7.1	Responsable et chargé de la régie technique des expositions et/ou des manifestations culturelles	A
	7.2	Technicien du spectacle	B
	7.3	Architecte scénographe	A
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE	8.1	Enseignant théoricien du supérieur au conservatoire	A
	8.2	Enseignant en langues des écoles d'architecture	A
	8.3	Accompagnateur musical	B
COMMERCIAL	9.1	Chargé de commercialisation des espaces	A
	9.2	Chargé des droits d'exploitation et des produits dérivés	A
	9.3	Chargé de la promotion et de la diffusion commerciale	A
	9.4	Responsable de la gestion des concessions domaniales	A
	9.5	Régisseur de recettes et/ou d'avances	A
	9.6	Chef de projet études développement et fidélisation des publics	A
TRANSVSERSE	10.1	Géomaticien-roboticien	A
	10.2	Commandant bateau	A
	10.3	Mécanicien bateau	A
	10.4	Contrôleur d'opérations hyperbares	A
	10.5	Coordinateur de traductions	A
	10.6	Technicien piano, accordeur Costumière accessoire	B